



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

divorce

Question écrite n° 123335

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les problèmes soulevés par la garde alternée. En effet, l'application de la loi du 4 mars 2002, si elle présente l'avantage de prendre en compte les droits des deux parents à recevoir leur(s) enfant(s), entraîne pour ce ou ces derniers un mode de garde alternée qui peut avoir des conséquences sur leur équilibre. C'est pourquoi, particulièrement dans le cas d'enfants très jeunes, il lui demande d'envisager une évaluation de la mise en oeuvre de la loi et de ses conséquences.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123335

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : justice (garde des sceaux)

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2007, page 4722